



DRT

DROI1202 Philosophie morale et droit naturel

[60h] 6 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Laurent de Briey, Jacques Lenoble
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Cet enseignement s'adresse à des juristes en formation qui sont amenés à employer, dans les études comme dans la pratique, un nombre considérable de termes présentant des significations ou des connotations morales. Le cours devra introduire à l'identification des conceptions morales et à l'analyse des problèmes qu'elles posent.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1re partie : " Philosophie morale" (45h)1. Réflexion sur la structure de l'agir humain volontaire et sur le statut de la liberté responsable, 2. Mise en évidence de l'irréductibilité de la conscience morale et de ses principaux points de repère spécifiques : le bien, la valeur, la loi, l'obligation, etc. ...; 3. Une typologie raisonnée des principales interprétations du fondement de la conscience morale 4. Examen des problèmes liés à l'ordre moral objectif, à l'ordre moral subjectif et au rapport entre ces deux ordres 5. Une mise en situation de la conscience morale et de ses normes par rapport à l'existence humaine globale : la réalité du mal moral, l'expérience vécue, la recherche du bonheur. 2e partie : "Droit naturel" 1. Définition de la problématique du droit naturel, en particulier face au positivisme juridique. 2. Etude de quelques grandes conceptions du droit naturel, en particulier depuis l'époque moderne. 3. La signification actuelle du droit naturel. Référence à quelques théories contemporaines. Analyse, parmi les sources dites "matérielles" du droit positif, de l'idée morale de justice sociale externe et de droits de l'homme.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours devra introduire à l'identification des conceptions morales et à l'analyse des problèmes qu'elles posent. 1re partie : " Philosophie morale" (45h) 1. Une réflexion sur la structure de l'agir humain volontaire 2. Une mise en évidence de l'irréductibilité de la conscience morale et de ses principaux points de repère 3. Une typologie raisonnée des principales interprétations du fondement de la conscience morale 4. Un examen des problèmes liés à l'ordre moral objectif, à l'ordre moral subjectif et au rapport entre ces deux ordres 5. Une mise en situation de la conscience morale et de ses normes par rapport à l'existence humaine globale 2e partie : "Droit naturel" 1. Définition de la problématique du droit naturel, en particulier face au positivisme juridique. 2. Etude de quelques grandes conceptions du droit naturel, en particulier depuis l'époque moderne. 3. Quelle est ou peut être la signification actuelle du droit naturel ? Référence à quelques théories contemporaines.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Cet enseignement s'adresse à des juristes en formation qui sont amenés à employer, dans les études comme dans la pratique, un nombre considérable de termes présentant des significations ou des connotations morales.